

ENQUÊTE MIGRATIONS, FAMILLE, VIEILLISSEMENT

Synthèse des 1^{ers} résultats en **GUYANE**



LA PREMIÈRE ENQUÊTE SPÉCIFIQUE SUR LES POPULATIONS ULTRAMARINES

L'enquête « Migrations, Famille et Vieillessement » (MFV) est la première enquête de grande ampleur auprès des ménages, spécifiquement conçue pour les départements et régions d'outre-mer (Drom). Elle analyse et mesure les mutations socio-démographiques dans chacun d'entre eux. Cette enquête a également été pensée comme un instrument d'aide à l'élaboration et la mise en œuvre au niveau local de politiques sociales et sanitaires adaptées. Forte des enseignements d'une première édition réalisée en 2009-2010 (MFV-1), elle a été reconduite en 2020-2021 (MFV-2) en Martinique, Guadeloupe, Guyane et à La Réunion afin de mettre au jour les changements qui s'y sont opérés.

Tout comme MFV-1, cette réédition a été conduite par l'Institut national d'études démographiques (Ined) en collaboration avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) qui a assuré l'organisation de la collecte. L'échantillon a été conçu par l'Insee à partir d'un tirage aléatoire stratifié de logements dans les enquêtes annuelles de recensement. En Guyane, la collecte s'est déroulée du 8 janvier 2020 au 31 décembre 2021. 2 702 questionnaires ont été collectés (1 119 hommes et 1 583 femmes), constituant un échantillon représentatif de la population du territoire de la bande côtière, âgée de 18 à 79 ans. En raison de la pandémie de COVID-19, 28 % des personnes ont été interrogées par téléphone.

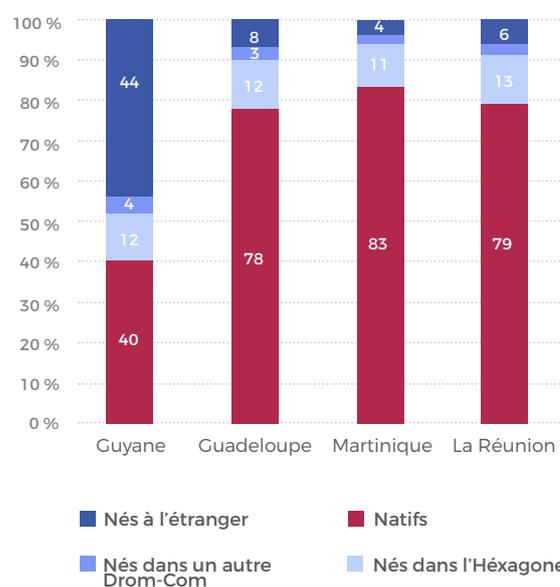
MIGRATIONS

La majorité des personnes vivant en Guyane n'y est pas née ou est d'origine étrangère

La population âgée de 18 à 79 ans résidant en Guyane se distingue par une faible part de natifs (figure 1), qui ne représentaient en 2020 que 40 % des adultes vivant dans le département (contre 78 % en Guadeloupe, 79 % à La Réunion et 83 % en Martinique). Comme en 2010, la majorité des non-natifs est née dans un pays d'Amérique du Sud ou des Caraïbes. Haïti arrive en tête (23 % des hommes, 30 % des femmes), suivi du Suriname (14 % des hommes, 20 % des femmes) et du Brésil (11 % des hommes, 16 % des femmes).

Par ailleurs, la part de personnes nées en Guyane de parents qui n'y sont pas nés a augmenté en dix ans. Elle est passée de 24 % en 2010 à 41 % en 2020, témoignant de l'impact de l'immigration sur la composition de la population locale.

Figure 1. Structure de la population selon le lieu de naissance en 2020-2021

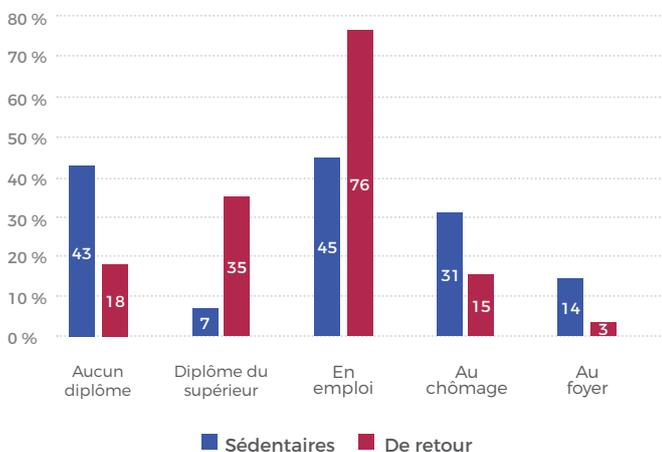


Lecture : d'après l'enquête MFV-2, la Guyane comptait, en 2020, 44 % de personnes nées à l'étranger parmi l'ensemble des personnes âgées de 18 à 79 ans qui y vivaient.
Champ : personnes résidant dans les Drom (hors Mayotte) au moment de l'enquête (18-79 ans).
Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillessement 2 (2020-2021).

En Guyane les natifs sédentaires cumulent les difficultés socio-économiques

En 2020, 25 % des natifs de Guyane qui y vivent ne l'ont jamais quittée (21 % des hommes et 28 % des femmes), même pour un court séjour, contre seulement 11 % aux Antilles et 15 % à La Réunion. À cette date, seul un cinquième des natifs qui y résident (hommes et femmes à part égale) ont fait l'expérience d'une émigration de 6 mois ou plus. Cette sédentarité s'accompagne de difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Les natifs sédentaires sont les plus pauvres avec un niveau de vie mensuel médian qui s'élève à 726 € (contre 1750 € pour les « natifs de retour ») et 43 % d'entre eux sont sans diplôme (figure 2). Les sédentaires en âge d'activité (25-65 ans) sont plus fréquemment au chômage (31 %) ou au foyer (14 %) que les natifs ayant vécu des expériences migratoires.

Figure 2. Caractéristiques socio-professionnelles des natifs « sédentaires » et « de retour »



Lecture : 43 % des natifs « sédentaires » n'ont aucun diplôme, contre 18 % des « natifs de retour ». Champ : natifs de Guyane y résidant au moment de l'enquête (18-79 ans pour le diplôme / 25-65 ans pour l'emploi). Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

De nombreux étrangers en situation de précarité

Le principal motif d'installation en Guyane varie fortement selon le sexe et le lieu de naissance. Chez les Français de l'Hexagone ou du reste de l'outre-mer, c'est la mutation ou une offre d'emploi en Guyane qui prime. Les natifs d'Amérique du Sud ou d'un pays des Caraïbes, particulièrement les femmes, évoquent plus souvent le fait de rejoindre ou d'accompagner un membre de la famille. Ces migrations sont aussi directement liées au contexte socio-économique très précaire des pays d'origine : la recherche d'emploi est souvent évoquée par les hommes. Pour les natifs et natives d'Haïti et du Suriname, l'insécurité et l'instabilité du pays d'origine demeurent aussi un motif majeur de leur départ vers la Guyane. La très grande majorité des natifs du Brésil, d'Haïti et du Suriname tiennent leur installation en Guyane pour définitive (entre 70 % et 72 %). C'est moins le cas des natifs des autres pays d'Amérique du Sud/Centrale et des Caraïbes (55 %).

Parmi les immigrés étrangers, 69 % des hommes et 80 % des femmes n'ont pas exercé d'activité rémunérée depuis leur arrivée sur le territoire. C'est le cas pour 69 % des natifs du Brésil, 77 % des natifs d'Haïti, et 87 % de ceux du Suriname. Parmi ceux ayant

occupé un premier emploi en tant que salarié, la part de ceux dépourvus de contrat de travail demeure très importante et est significativement plus élevée pour les femmes (39 % contre 29 % des hommes en 2020), mais a diminué en dix ans, passant de 46 % en 2010 à 33 % en 2020. Par ailleurs, parmi les étrangers ayant eu un contrat lors de leur premier emploi salarié en Guyane, la majorité ont par la suite vécu d'autres expériences professionnelles sans être déclarés (56 %).

FAMILLE

Une fécondité encore élevée et un nombre important de familles nombreuses

La Guyane est, après Mayotte, le département français où la fécondité est la plus élevée. Selon l'Insee, en 2021, l'indice conjoncturel de fécondité y était de 3,7 enfants par femme. En outre, le nombre moyen d'enfants par femme augmente légèrement dans les générations les plus récentes. Ainsi, les femmes nées entre 1980-89 déclarent avoir eu en moyenne 2,1 enfants à 30 ans contre 1,8 dans les générations nées entre 1960-69. Cette tendance est principalement due aux femmes nées à l'étranger : respectivement 2,4 enfants dans les générations nées entre 1980-89 contre 2,0 enfants dans les générations nées entre 1960-69. Chez les natives de Guyane, le nombre moyen d'enfants qu'ont déjà eu les femmes âgées de plus de 30 ans, reste élevé, mais stable, à 2 enfants par femme.

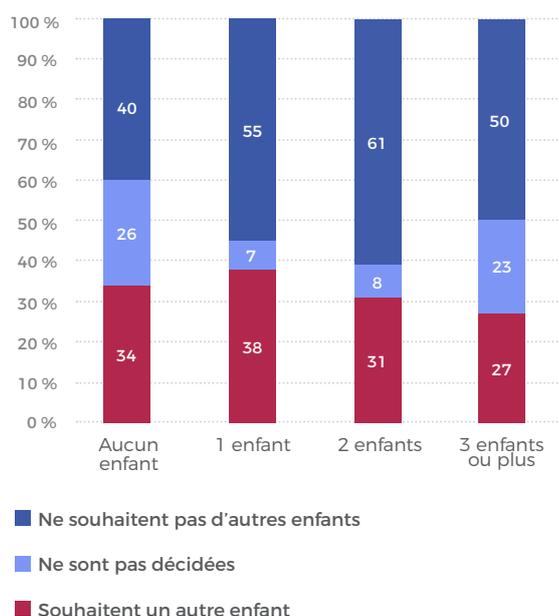
Le maintien d'une descendance finale élevée tient à la part encore importante de celles déclarant avoir eu 4 enfants ou plus. Elles sont 37 % dans les générations nées entre 1960-69 contre 32 % dans les générations nées entre 1940-49. Cette part est particulièrement forte à 30 ans pour les générations nées entre 1980-89 : elle est de 25 %, soit près de 10 points de plus que dans les générations nées entre 1960-69 au même âge (14 %). Ces proportions demeurent toujours plus fortes chez les femmes nées à l'étranger en dépit d'une baisse relative : soit 43 % dans la génération née entre 1960-69 et 31 % dans les générations nées entre 1980-89. La Guyane se caractérise également par un nombre important de grossesses précoces. Dans l'enquête MFV-2, 29 % des femmes des générations 1990-99 déclarent avoir eu un enfant avant 20 ans, soit une part supérieure à celle des générations précédentes : respectivement 27 %, 26 % et 25 % dans les générations nées en 1950-59, 1960-69 et 1970-79.

Un plus faible recours à la contraception et un modèle de famille nombreuse très présent

La Guyane se distingue des autres Drom par une proportion très élevée de femmes susceptibles d'utiliser un moyen de contraception et déclarant n'en utiliser aucun au moment de l'enquête (29 %), soit un niveau très supérieur à celui enregistré dans l'Hexagone (8 % en 2016), en Martinique (13 %), en Guadeloupe (21 %) ou encore à La Réunion (14 %). Importante à tous les âges, cette proportion est maximale entre 25 et 29 ans (35 %), âges où la fécondité est la plus élevée.

L'enquête a permis d'interroger les femmes sur leur désir d'enfant. Une attention particulière a été accordée à celles âgées de 25 à 34 ans, tranche d'âges où les intentions ont le plus fort pouvoir prédictif de la fécondité. 31 % des femmes ayant 2 enfants et 27 % de celles ayant 3 enfants et plus déclarent vouloir au moins un autre enfant (figure 3). Si on ajoute à celles qui en désirent un, les indécises (sans répondre par la négative), les proportions atteignent respectivement 39 % et 50 %. Ce modèle de la famille nombreuse est important dans toutes les catégories de la population guyanaise, même chez celles diplômées d'au moins le baccalauréat, lesquelles déclarent plus de 3 fois sur 10 vouloir un autre enfant quand elles en ont déjà 2 ou plus.

Figure 3. Souhait d'avoir un (autre) enfant chez les femmes, selon le nombre d'enfants déjà eus



Lecture : en 2020-2021, 34 % des femmes nées entre 1986 et 1995 n'ayant aucun enfant souhaitent en avoir, tandis que 26 % ne sont pas décidées sur le fait d'en souhaiter un. Champ : femmes vivant en Guyane déclarant pouvoir avoir des enfants, nées entre 1986 et 1995. Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Près de six personnes de 50-79 ans sur dix expérimentent la « famille à distance »

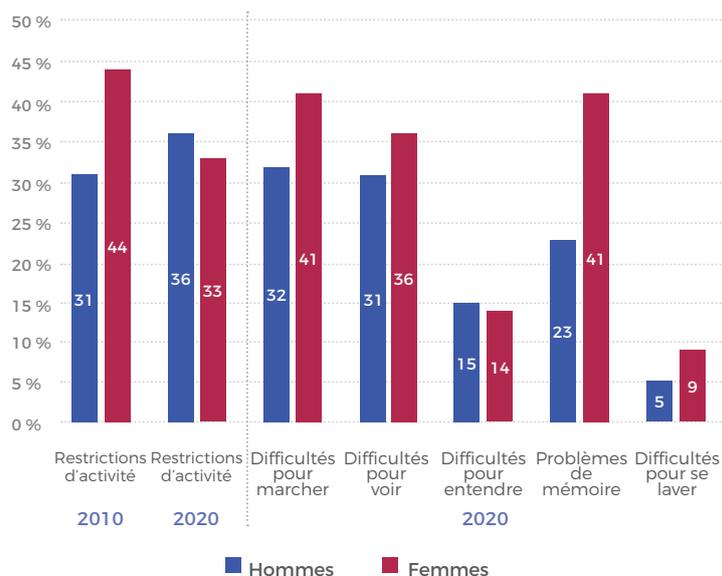
En 2020, parmi les personnes âgées de 50 à 79 ans ayant au moins un enfant vivant, 57 % expérimentent une situation de « famille à distance », c'est-à-dire qu'au moins un de leurs enfants réside hors de Guyane au moment de l'enquête. Cette part était de 61 % en 2010. Les situations de « famille à distance » concernent avant tout les non-natifs du département. En effet, les personnes nées à l'étranger sont 63 % à en faire l'expérience, contre 48 % des natifs de Guyane et 55 % des natifs de l'Hexagone. Lorsque les enfants résident sur le territoire, les familles demeurent géographiquement très proches : près de la moitié des 50-79 ans ont au moins un enfant cohabitant. Cette proportion est supérieure à celle observée dans les autres Drom, en particulier aux Antilles.

VIEILLISSEMENT, ÉTAT DE SANTÉ ET SOLIDARITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

La situation des femmes en termes de limitations d'activités s'améliore, mais pas celle des hommes

En 2020, parmi les 50-79 ans résidant en domicile ordinaire, 36 % des hommes et 33 % des femmes déclarent être limités dans leurs activités quotidiennes depuis au moins six mois en raison de problèmes de santé (figure 4). Cela représente 11 points de moins qu'en 2010 pour les femmes, mais 5 points de plus pour les hommes. La Guyane est le seul Drom dans lequel l'état de santé des hommes s'est dégradé et le seul dans lequel les femmes âgées présentent moins de restrictions d'activités quotidiennes que les hommes. La Guyane est pourtant le territoire dans lequel les difficultés pour marcher sont les plus fréquentes quel que soit le sexe : 32 % des hommes et 41 % des femmes sont concernés, soit près de 10 points de plus que dans les autres Drom. Les problèmes fonctionnels rencontrés par les hommes vivant en Guyane sont beaucoup plus générateurs de limitations d'activité que ceux des femmes : 73 % des hommes avec des difficultés pour marcher sont également limités dans leurs activités quotidiennes, contre 59 % des femmes. Cela explique en partie pourquoi les femmes déclarent moins de restrictions d'activité que les hommes malgré des problèmes fonctionnels plus fréquents.

Figure 4. Part des personnes de 50-79 ans déclarant des restrictions et limitations d'activité



Lecture : en 2020, 41 % des femmes âgées de 50 à 79 ans qui vivent en Guyane déclarent des problèmes de mémoire. Champ : personnes résidant en Guyane au moment de l'enquête (50-79 ans). Sources : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

Les inégalités dans ce domaine selon l'origine géographique ont diminué, et cela s'observe en particulier chez les hommes. La part de ceux âgés de 50 à 79 ans nés en Guyane qui déclarent des restrictions d'activité a augmenté au cours de la dernière décennie, passant de 29 % à 35 %, tandis qu'elle est restée stable (37 %) parmi ceux du même groupe d'âges nés à l'étranger. Ces derniers restent donc davantage concernés par les limitations dans les activités quotidiennes, mais l'écart avec les natifs du département s'est largement réduit. Pour les femmes âgées en revanche, l'amélioration de la santé a bénéficié à toutes, quel que soit le lieu de naissance.

Les solidarités informelles sont en recul

En 2020, environ la moitié des personnes vivant en Guyane, quel que soit leur âge, sont impliquées dans des réseaux de solidarités informelles avec leurs proches, c'est-à-dire qu'ils apportent et/ou reçoivent de l'aide (financière ou non-financière). Cette proportion a diminué par rapport à 2010, et ce, de manière beaucoup plus marquée chez les hommes : 56 % des jeunes hommes de 18-24 ans apportent et/ou reçoivent une aide de leurs proches contre 65 % en 2010. L'explication réside dans la diminution des aides reçues. Près de la moitié (46 %) des 18-35 ans apportent régulièrement une aide, financière ou non-financière, à leur entourage, contre seulement 34 % qui en reçoivent. Les aides apportées par les jeunes adultes concernent principalement les tâches administratives et/ou les tâches ménagères : un quart d'entre eux environ apportent une telle aide et 14 % sont également pourvoyeurs d'aides financières.

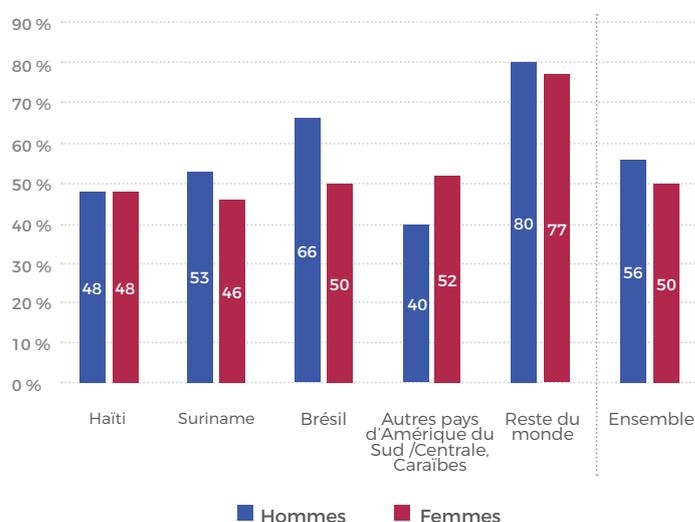
Chez les séniors, on constate également une baisse des solidarités informelles. 36 % des hommes de 65-79 ans font partie d'un réseau d'entraide informelle de proches, contre 52 % en 2010. Cependant, si les plus âgés apportent moins d'aide, ils en reçoivent toujours autant. En 2020 comme en 2010, on observe peu de différences entre les natifs de Guyane et de l'étranger.

Pratique et maîtrise du français par les personnes nées à l'étranger

Le français est la langue la plus couramment utilisée d'une part notable des étrangers (56 % des hommes, 50 % des femmes) (figure 5). La durée de présence sur le territoire y concourt pleinement, notamment chez les natifs du Brésil : 65 % de ceux arrivés en Guyane il y a 30 ans ou plus disent utiliser le français comme langue principale, contre 57 % de ceux y ayant passé entre 10 et 29 ans, et seulement 32 % de ceux qui y sont arrivés il y a moins de 10 ans. Cet effet est moindre, voire inexistant, concernant les natifs des autres pays étrangers.

Parmi les personnes en couple (toutes origines confondues), celles ayant un conjoint né en France utilisent plus couramment le français (57 % contre 46 % des personnes en couple avec quelqu'un né hors de France).

Figure 5. Part de la population née à l'étranger dont le français est la langue la plus fréquemment utilisée au moment de l'enquête



Lecture : 48 % des natives d'Haïti vivant en Guyane en 2020 disent que le français est la langue qu'elles utilisent le plus couramment.
 Champ : non-natifs de la Guyane, nés à l'étranger (18-79 ans).
 Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Parmi ceux qui ne connaissaient pas du tout ou peu le français au moment de leur arrivée en Guyane (69 % des personnes nées à l'étranger), une part notable a suivi des cours afin de mieux le parler, le lire ou l'écrire. C'est le cas de 57 % des natifs du Suriname, 41 % de ceux du Brésil, 43 % des natifs d'autres pays d'Amérique du Sud/Centrale/Caraïbes mais seulement 29 % de ceux d'Haïti. Parmi ceux qui ne connaissaient pas du tout le français (ou pas plus de quelques mots) à leur arrivée (57 % des personnes nées à l'étranger), un certain nombre ont toujours le même niveau de méconnaissance de la langue au moment de l'enquête (46 % des personnes nées au Suriname, et de 35 % à 37 % dans les autres pays) mais beaucoup d'entre eux sont arrivés il y a moins de 10 ans (34 %). Toutefois, 29 % de ces personnes y résident depuis 30 ans ou plus.

PLUS D'INFORMATIONS